



Modalités d'inscriptions en séjours de vacances Hiver/Printemps 2019

Modalités d'inscription Aux séjours sur commission

Conditions de participation

Un seul séjour par enfant pour la période hiver/printemps

Démarche à suivre

Par Internet :

L'offre des séjours est consultable en ligne sur www.clavim.asso.fr.

Les inscriptions en ligne se déroulent sur teliss.ville-issy.fr entre le mardi 6 et le mardi 13 novembre.

A l'accueil du CLAVIM :

Entre le mardi 6 et le mardi 13 novembre 2018, déplacez-vous à l'accueil du CLAVIM où votre demande de séjour sera saisie directement sur TELISS en votre présence.

Compter 10 minutes et un éventuel temps d'attente.

Commission d'attribution

Le mardi 27 novembre, une commission composée de responsables du CLAVIM et du médiateur de la Ville étudie toutes les demandes reçues entre le mardi 6 et le mardi 13 novembre 2018.

1 La commission attribue à votre enfant votre 1er choix sur les places disponibles.

2 En cas d'affluence sur un séjour, la commission attribue les 1er choix en priorité aux enfants qui ne sont jamais partis en séjour de vacances et attribue aux autres familles une proposition de séjour correspondant à la tranche d'âge. La date de la pré-inscription ne sera prise en compte qu'en cas d'égalité sur ces critères.

Envoi des réponses

Vous serez informés par courriel de la décision prise par les responsables du CLAVIM, à partir du jeudi 6 décembre 2018.

Modalités d'inscription Aux séjours sur entretien

Conditions de participation

Un seul séjour par jeune pour la période hiver/printemps

Démarche à suivre

Par Internet :

L'offre des séjours est consultable en ligne sur www.clavim.asso.fr.

Les inscriptions en ligne se déroulent sur teliss.ville-issy.fr entre le mardi 6 et le mardi 13 novembre.

A l'accueil du CLAVIM :

Entre le mardi 6 et le mardi 13 novembre 2018, déplacez-vous à l'accueil du CLAVIM où votre demande de séjour sera saisie directement sur TELISS en votre présence.

Compter 10 minutes et un éventuel temps d'attente.

Attribution des entretiens

Après nous avoir communiqué votre choix de séjour :

1 Vous recevrez par courriel mi-novembre le jour et l'heure de l'entretien de votre enfant. Le temps pour le CLAVIM de vérifier que votre demande correspond aux conditions du séjour.

2 Votre enfant se rend disponible et se présente à l'entretien sans avoir besoin d'apporter de document. Un second choix de séjour est demandé à tous les jeunes lors de l'entretien.

Jours et heures des entretiens

À titre indicatif, vous trouverez ci-après, les jours et tranches horaires du rendez-vous qui vous sera proposé en fonction de la destination choisie.

Les entretiens se déroulent à l'Espace Jeunes Anne Frank, 15 rue Diderot à Issy-les-Moulineaux.

Envoi des réponses

Vous serez informés par courriel de la décision prise par les responsables du CLAVIM, à partir du jeudi 6 décembre 2018.

Après la date de clôture des inscriptions

À partir du mercredi 14 novembre 2018, l'inscription en liste d'attente sera accessible sur TELISS.



Modalités d'inscriptions en séjours de vacances Hiver/Printemps 2019

Jours et heures des entretiens

Les dates et horaires des entretiens sont communiqués à titre indicatif

Séjour	Horaire
Jeudi 22 novembre 2018	
Glissado Neige aux Portes du Soleil Ados Linguistiques	17h - 20h
Vendredi 23 novembre 2018	
Glissado Neige aux Portes du Soleil Ados Linguistiques	17h - 20h
Samedi 24 novembre 2018	
Glissado Neige aux Portes du Soleil Ados Linguistiques	9h30 - 12h30 14h00 - 17h00